



Insertion professionnelle des 15-29 ans Beaucoup de jeunes et peu d'emplois

La Guyane connaît, depuis plus d'un demi-siècle, une forte croissance démographique. Sa population est jeune, la moitié ayant moins de 25 ans. L'accès à l'emploi des jeunes est difficile, en particulier pour les moins diplômés et les étrangers. Les emplois et les formations sont concentrés autour de Cayenne, rendant problématique l'éloignement géographique à l'emploi d'une partie de la population. Les plus jeunes ne sont pas tous scolarisés, et notamment la population immigrée. Certains d'entre eux migrent vers la France métropolitaine afin de poursuivre leurs études ou de rechercher un emploi.

Nora Eliot, Dominique Trefoloni

En 2015, 61 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans résident en Guyane. Ils représentent 23,5 % de la population totale. C'est bien plus qu'aux Antilles (16,6 %) ou qu'en France métropolitaine (17,8 %). La Guyane est ainsi le deuxième département français le plus jeune après Mayotte. La pyramide des âges (*figure 1*) de Guyane comparée à celle de la France métropolitaine illustre bien le poids de la jeunesse guyanaise, notamment les moins de 20 ans, qui représentent 43 % de la population guyanaise en 2015. Cette prépondérance des jeunes est la conséquence d'une fécondité très importante conjuguée à un peuplement empreint de fortes vagues migratoires. En effet, 48 % des immigrés arrivés sur le territoire guyanais en 2015 sont âgés de 15 à 29 ans, et 12 % ont moins de 15 ans.

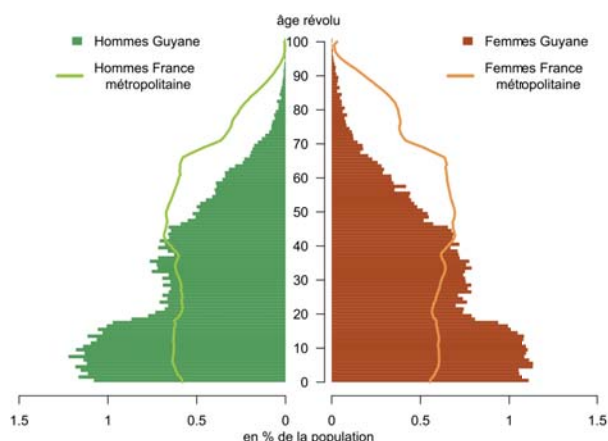
Les femmes représentent 51 % des jeunes en Guyane. Parmi les 15-29 ans, 19 % vivent en couple et très peu sont mariés. La majorité vit chez leurs parents, ménages dont la personne de référence est le plus souvent une femme.

Les jeunes sont inégalement répartis sur le territoire. La Communauté d'Agglo-

L'insertion professionnelle des 15-29 ans en Guyane est une étude en trois parties. Cette première partie dresse un panorama de la situation de cette jeunesse. Les 2ème et 3ème volets traitent des conditions d'accès à l'emploi dans un contexte de forte croissance démographique et des jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation.

1 Un très grand nombre de jeunes de moins de 20 ans en Guyane

Pyramide des âges de la population de Guyane et de France métropolitaine en 2015



Lecture : les âges sont placés sur l'axe vertical. Les effectifs des hommes sont représentés à gauche, ceux des femmes à droite. La longueur des barres correspond à la proportion d'hommes et de femmes pour chaque âge. En 2015, les hommes âgés de 16 ans représentent 1 % de la population de Guyane et les femmes de 30 ans 0,75 %.

Source : Insee, Recensement de la population 2015, exploitation principale.

mération du Centre Littoral (CACL) couvre 6 % du territoire et compte 48 % des jeunes Guyanais. Les jeunes Guyanais en études supérieures ou en début de vie active sont nombreux à se déplacer vers l'agglomération cayennaise ou vers la France métropolitaine.

Ainsi, 41 % des jeunes Guyanais vivent sur les trois communes de Guyane, toutes incluses dans la CACL, ayant les superficies les plus restreintes : Cayenne, Rémyre-Montjoly et Matoury. La communauté de communes de l'Ouest guyanais (CCOG) compte 38 % des jeunes Guyanais, principalement à Saint-Laurent du Maroni.

En 2015, presque un jeune de 15 à 29 ans sur trois est immigré, ce qui représente 19 000 jeunes, soit 7,3 % de la population. La proportion de femmes y est plus importante que pour l'ensemble de la classe d'âge (53 %). De même, 31 % des jeunes Guyanais sont de nationalité étrangère. Si la grande majorité sont des immigrés, certains sont nés en France, essentiellement des mineurs.

80 000 jeunes à l'horizon 2030

La population guyanaise a été multipliée par sept en un demi-siècle (figure 2). Elle est passée, entre 1961 et 2015, de 34 000 à 260 000 habitants. Parmi-eux, 111 000 ont moins de 20 ans et constitueront une part importante du contingent des 15-29 ans d'ici 2030.

Selon le scénario médian de projection de population de l'Insee, la population de Guyane pourrait atteindre les 339 000 habitants d'ici 2030, dont 80 000 jeunes entre 15 et 29 ans contre 61 000 en 2015. La part de ces derniers dans la population devrait être stable (23,5 %), contrairement à ce que l'on observe actuellement aux Antilles ou en France métropolitaine. En effet, elle est passée de 21,7 % en 1999 à 16,6 % en 2015 aux Antilles, et de 20,3 % en 1999 à 17,8 % en 2015 en France métropolitaine.

Les jeunes sont peu présents sur le marché du travail

En 2018, les jeunes actifs âgés de 18 à 29 ans, (en emploi ou chômeurs), sont 19 200 (figure 3). Ainsi, moins d'un jeune sur deux entre 18 et 29 ans est en situation d'activité en Guyane, contre 21 200 inactifs (élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés, personnes au foyer). Chez les 25-29 ans, à l'âge où la majorité a fini ses études, seuls 58 % sont en activité contre 76 % aux Antilles et 86 % en France métropolitaine. De plus, les femmes sont particulièrement touchées par l'inactivité par rapport aux hommes : beaucoup sont déjà mères, mais également personne de référence d'un ménage monoparental. En effet, 52 % des ménages dont la personne de référence a entre 15 et 29 ans

sont des familles monoparentales avec une femme pour personne de référence.

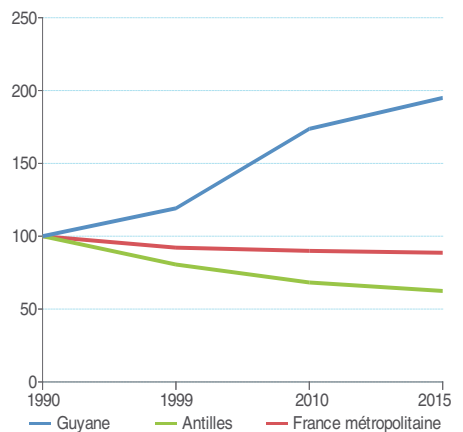
Comme partout en France, le chômage touche fortement les jeunes. Au sens du Bureau International du Travail (BIT), 32 % des 18-29 ans actifs sont au chômage en 2018. C'est le double par rapport à la France métropolitaine mais reste inférieur au 44 % constaté sur la même tranche d'âge aux Antilles.

Alors que le chômage structurel est important aux Antilles-Guyane, l'éloignement des jeunes du marché du travail en Guyane se traduit aussi par une population importante d'inactifs.

En Guyane, l'offre d'emplois est insuffisante : on dénombre 66 000 emplois pour 100 000 actifs. Les plus jeunes éprouvent de difficultés pour entrer dans le marché du travail. Ainsi, seuls 32 % des 18-29 ans de Guyane sont en emploi (31 % aux Antilles). Ils sont 57 % en France métropolitaine, alors que beaucoup sont encore en études.

2 Le nombre de jeunes entre 15 et 29 ans a doublé en 25 ans en Guyane

Évolution de la population âgée entre 15 et 29 ans en Guyane, aux Antilles et en France métropolitaine (en indice base 100 en 1990)



Champ : le champ Antilles désigne la population de Martinique et de Guadeloupe.

Source : Insee, Recensements de la population (base de données communales BDCOM 2017).

3 Un jeune sur trois est au chômage en Guyane

Situations d'activité des 18-29 ans en Guyane en 2018, selon le sexe et la tranche d'âge (en % et en nombre)

	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Actifs en emploi	Actifs au chômage	Inactifs	Population totale
Ensemble							
18-29 ans	48	32	32	13 100	6 100	21 200	40 400
25-29 ans	58	44	24	7 200	2 300	6 800	16 300
Femmes							
18-29 ans	42	28	33	6 100	3 100	12 600	21 800
25-29 ans	52	39	25	3 500	1 200	4 400	9 100
Hommes							
18-29 ans	54	38	30	7 000	3 000	8 600	18 600
25-29 ans	67	51	23	3 600	1 100	2 400	7 100

Lecture : le taux de chômage des 18-29 ans en Guyane est de 32 % en 2018.

Source : Insee, EEC 2018.

Le chômage et l'inactivité touchent essentiellement les moins diplômés

L'inactivité, chez les jeunes, touche essentiellement les non-diplômés. Ainsi, 64 % des 25-29 ans sans diplôme, ou avec au mieux un brevet des collèges, sont inactifs au sens du BIT en Guyane en 2018 (figure 4). Dès lors qu'ils possèdent un diplôme du secondaire (baccalauréat, brevet professionnel, CAP ou BEP), ils ne sont plus que 34 % à être inactifs et 9 % s'ils sont diplômés du supérieur.

Le chômage concerne davantage les peu diplômés : 15 % des jeunes entre 25 et 29 ans non-diplômés ou qui ont au mieux un diplôme du secondaire (baccalauréat, CAP, BEP...) sont au chômage. Ces derniers alternent plus fréquemment les périodes d'emploi, de chômage mais aussi de sous-emploi (temps partiel, chômage technique ou partiel). Un jeune diplômé du secondaire sur dix est notamment concerné par le sous-emploi.

La situation face à l'emploi est ainsi très largement favorable aux plus diplômés. Entre 25 et 29 ans, quatre jeunes diplômés du supérieur sur cinq occupent un emploi en Guyane en 2018.

Toutefois, les plus diplômés ne trouvent pas forcément un emploi en adéquation avec leur niveau d'études. Une partie occupent un emploi inférieur à leur qualification ou se lancent dans une activité indépendante. D'autres s'envolent vers la France métropolitaine pour y saisir de plus larges opportunités de carrière.

Malgré cela, dans un contexte de généralisation de l'enseignement supérieur en France, l'obtention d'un diplôme qualifiant demeure un atout essentiel pour trouver un premier emploi sur le territoire.

Des études plus courtes et moins de diplômes

En Guyane, en 2015, 76 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans sont scolarisés, qu'ils soient

élèves, étudiants ou apprentis. Ils sont 87 % aux Antilles et 89 % en France métropolitaine. Les jeunes Guyanais poursuivent moins longtemps leurs études que dans le reste de la France : plus d'un Guyanais sur deux n'est plus scolarisé dès l'âge de 19 ans, alors qu'en France métropolitaine ils sont encore 72 % en étude au même âge. L'offre de formation est moins abondante qu'ailleurs en France, et surtout, elle n'est pas accessible à tous (voir encadré). Des disparités fortes existent selon les territoires de Guyane. Dans la CC de l'Est Guyanais, où il n'y a pas de lycée, seuls 60% des jeunes de 15 à 19 ans sont scolarisés. De même, seulement 46 % le sont dans les communes de la Guyane dite « non-routière ». La majorité des jeunes de 15 à 29 ans en Guyane n'a pas de diplôme, ou au mieux un Diplôme National du Brevet (DNB). Les jeunes de nationalité étrangère sont davantage encore concernés : ils sont trois sur quatre à ne pas avoir de diplôme, ou au mieux un DNB.

Emplois et formations sont concentrés autour de Cayenne

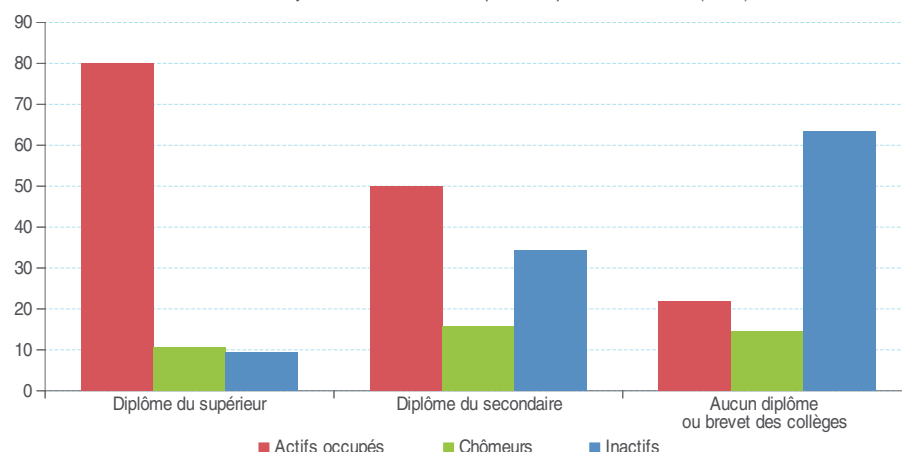
Les emplois sont inégalement répartis en Guyane : deux emplois sur trois se trouvent dans la Communauté d'Agglomérations du Centre Littoral qui regroupe la moitié de la population guyanaise. A contrario, la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais où résident 35 % de la population guyanaise ne propose que 18 % des emplois du département.

L'accès à l'éducation n'est pas le même pour tous. Ainsi, il n'y a pas de lycée d'enseignement général, professionnel ou technologique dans la Guyane dite « non-routière », ni-même, de lycée d'enseignement général dans la Communauté de Communes de l'Est Guyanais dans laquelle vivent 670 jeunes. Toutefois, un lycée avec internat à Maripasoula et une cité scolaire (collège et lycée avec internat) à Saint-Georges de l'Oyapock sortiront de terre dans les prochaines années. Ces établissements vont contribuer au rééquilibrage de l'offre de formation sur le territoire. Dans la Communauté de communes de l'Ouest résident 2 000 jeunes.

L'offre de mobilité, que ce soit dans le département ou pour en sortir, est insuffisante. La moitié des lycées publics de Guyane, les classes préparatoires et la formation universitaire sont à Cayenne ou à Remire-Montjoly. Seul l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) est implanté à Kourou. Toutefois, les lycées de la région proposent des BTS (bac + 2) à Kourou, Mana, Macouria et à Saint-Laurent-du-Maroni.

4 Quatre diplômés du supérieur sur cinq âgés de 25 à 29 ans occupent un emploi

Statut d'activité des 25-29 ans en Guyane en 2018 selon le diplôme le plus élevé obtenu (en %)



Note : on désigne par diplôme du secondaire le baccalauréat, le brevet professionnel, le CAP, le BEP ou tout autre équivalent ; par diplôme du supérieur les diplômes de niveau bac + 2 ou plus (BTS, DUT, Licence, Master, Doctorat ou tout autre équivalent).
Lecture : 64 % des 25-29 ans sans diplôme ou avec au mieux un diplôme national du brevet ne sont pas en activité.
Source : Insee, EEC 2018.

Partir pour étudier ou travailler

À l'instar des Antilles, mais également des territoires éloignés des grands centres urbains en France métropolitaine, les jeunes envisagent un départ de leur département d'origine afin de poursuivre des études, suivre une formation ou trouver un emploi. Ainsi, 62 % des jeunes Guyanais sont-ils prêts à quitter leur département afin de bénéficier de plus larges opportunités. (figure 5). Aux Antilles, ils sont 52 % à être prêt à quitter leur département. Ce chiffre cache une disparité entre la Guadeloupe et la Martinique: les jeunes Martiniquais sont, en effet, plus enclins à quitter leur département d'origine.

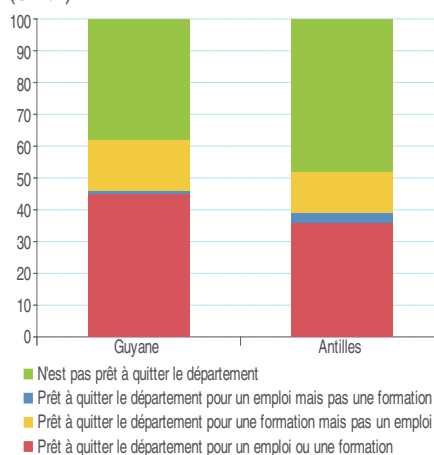
Le départ vers la France métropolitaine est souvent gage de réussite. Cependant, il concerne essentiellement la population de nationalité française et dont les ressources permettent de l'envisager. Les personnes des milieux les plus défavorisés, dont la majorité est de nationalité étrangère, ne peuvent saisir les opportunités d'un départ. La situation administrative parfois inadaptee ou l'éloignement de la zone d'emploi de Cayenne peuvent également, constituer des freins à l'accès à une formation ou à un emploi (voir encadré).

26 000 jeunes Guyanais ni en emploi ni en formation

L'insertion professionnelle est conditionnée par la formation puis l'obtention d'un premier emploi. Plus de la moitié (53 %) des jeunes Guyanais entre 18 et 29 ans ne sont ni en emploi ni en formation (figure 6). Cette population est notamment composée de chômeurs et d'inactifs (dont des femmes au foyer). En Guyane, la situation des jeunes est très dépendante du lieu de résidence. Les populations de la Guyane dite « non-routière », par opposition à la

5 Trois jeunes Guyanais sur cinq sont prêts à quitter leur département pour un emploi ou une formation

Part des 15-29 ans résidant en Guyane et aux Antilles en 2018, prêts à quitter le département pour trouver un emploi, un emploi plus intéressant ou suivre une formation qualifiante (en %)

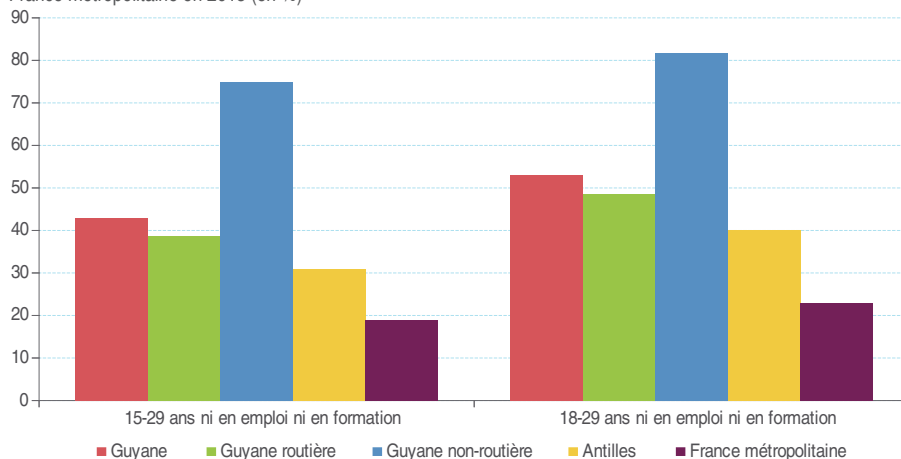


Champ : individus âgés de 15 à 29 ans résidant en Guyane ou dans les Antilles sans emploi ou souhaitant trouver un nouvel emploi en plus ou en remplacement de l'actuel.
Source : Insee, EEC 2018.

Guyane « routière », s'étendant d'Apatou à l'Ouest à Saint-Georges-de-l'Oyapock à l'Est, ont difficilement accès à des formations qualifiantes et davantage encore à un emploi. Ainsi, 82 % des jeunes entre 18 et 29 ans résidant en Guyane « non-routière » ne sont ni en emploi ni en formation. La part de jeunes ni en emploi ni en formation dans la Guyane « routière » est proche de ce que l'on observe aux Antilles : 49 % chez les 18-29 ans contre 40 % aux Antilles. Elle est même équivalente pour les communes de Cayenne et ses alentours (Kourou, Montsinéry-Tonnegrande, Macouria, Remire-Montjoly et Roura). Avec la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, la part de jeunes ni en emploi

6 En Guyane, la moitié des 18-29 ans n'est ni en emploi ni en formation

Répartition des jeunes de 15 à 29 ans, et de 18 à 29 ans, ni emploi ni en formation en Guyane, aux Antilles et en France métropolitaine en 2015 (en %)



Note : la Guyane routière est constituée des communes de Régina, Cayenne, Iracoubo, Kourou, Macouria, Mana, Matoury, Saint-Georges, Remire-Montjoly, Roura, Saint-Laurent-du-Maroni, Sinnamary, Montsinéry-Tonnegrande, Apatou et Awala-Yalimapo.

Lecture : 75 % des 15-29 ans de la Guyane non-routière sont ni en emploi ni en formation.

Source : Insee, recensement de la population 2015, exploitation principale.

ni en formation chez les 15-29 ans est logiquement plus faible. Elle est de 43 % pour l'ensemble de la Guyane, cependant loin des 31 % des Antilles, et encore plus des 19 % de la France métropolitaine.

De plus, la nationalité française est déterminante dans le parcours de formation des jeunes et, par suite, pour l'obtention d'un emploi. Chez les jeunes de 15 à 29 ans de nationalité étrangère, 62 % ne sont ni en emploi ni en formation. Ce chiffre monte jusqu'à 70 % pour les 18-29 ans. ■

Définitions

Un **étranger** est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

Un **immigré** est, selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les populations étrangères et immigrées ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

La **population active** regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population en âge de travailler (15-64 ans).

Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 15 à 29 ans par exemple).

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par région, par nationalité, par niveau de diplôme.

Sources

Recensement de la Population

Le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques. On utilise dans cette étude le dernier millésime intégralement disponible (exploitation principale et complémentaire), à savoir celui de 2015. Il prend en compte les Enquêtes Annuelles de Recensement de 2013 à 2017.

Enquête Emploi en Continu

Cette enquête vise à observer le marché du travail de manière structurelle et conjoncturelle. C'est la seule source fournissant une mesure des concepts d'activité, de chômage, d'emploi et d'inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT). En Guyane, elle s'effectue sur le territoire de la Guyane dite « routière », qui s'étend d'Apatou à l'Ouest jusqu'à Saint-Georges-de-l'Oyapock à l'Est. On utilise dans cette étude le dernier millésime disponible, à savoir celui de 2018.

Service territorial de Cayenne
23 ter Avenue Pasteur - CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Sylvie BLANC

Rédacteur en chef adjoint :
Maud TANTIN MACHECLER

Mise en page :
Myriam JELAINE

ISSN : 2417-0798
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- « Recensement de la population en Guyane : 269 352 habitants au 1^{er} janvier 2016 », Insee Flash Guyane n° 99, décembre 2018.
- « La population guyanaise à l'horizon 2050 : vers un doublement de la population ? », Insee Analyses Guyane N° 36, mars 2019.
- « Le chômage recule en Guyane », Enquête emploi en continu, Insee Analyses Guyane n° 38, avril 2019.

